

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 651

**Buchbesprechung:** Publications reçues

**Autor:** A.W.-G.

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Publications reçues

Charles-L. DELÉTRA, pasteur: *Un pionnier, L.-L. Rochat*. Préface d'Aug. Lemaitre, 1 vol. Agence de la Croix-Bleue, éd. de la Concorde, Lausanne.

« Ce petit livre dans lequel le pasteur Ch. Delétra raconte la carrière de son oncle, L.-L. Rochat, prendra sa place dans tous nos foyers abstinents », écrit le professeur Lemaitre dans son excellente préface. Mais ce n'est pas suffisant. C'est *ailleurs*, là où l'idée de l'abstinence n'a pas encore poussé ses racines qu'il faut faire lire la biographie du « Pionnier », comme un acte de foi, de courage et de persévérance.

Propagande difficile, mais possible au prix d'une ferme volonté de la part de toutes celles qui sont responsables d'une bibliothèque. La lutte contre l'alcoolisme fut toujours un devoir essentiel. Actuellement, nous y voyons le défi de notre race, en particulier celle de la jeune génération. Aussi remercions-nous M. Ch. Delétra de rappeler sous une forme attrayante l'exemple émouvant du grand chrétien que fut Louis-Lucien Rochat.

De notre point de vue féminin, la personnalité de Miss Cotton, une pionnière de la Croix-Bleue en Angleterre, est des plus frappantes. Ce fut une visite à son restaurant sans alcool qui révéla au jeune pasteur la possibilité et l'importance de l'abstinence. Plus tard, lorsqu'il s'occupa de fonder en Suisse une œuvre similaire, ce furent encore des femmes — sans compter sa fidèle compagne — qui lui apportèrent l'appui

la plus efficace. Cependant, de fidèles collaborateurs furent donnés à Rochat, entre autres son frère Anthony, et Arnold Bovet « son frère d'armes ».

Mais ce n'est pas sans peine que l'on fait peu neuf. Les luttes et les faiblesses mêmes de L.-L. Rochat nous mettent en confiance. Il apprend à ses propres dépens — à l'occasion d'un dîner mondain — combien il est difficile de résister à la tyrannie de la mode, aux instances d'une maîtresse de maison inconsciente de son premier devoir qui est de respecter les idées d'un hôte. Il comprend alors que le véritable obstacle à l'abstinence est d'ordre social.

Louis-Lucien Rochat est entré dans son repos le 10 décembre 1917. Dans sa retraite, acceptée avec sérénité, son plus vif plaisir était de relire des lettres d'anciens buveurs, des témoignages de reconnaissance. La pensée que la Croix-Bleue mondiale comptait à ce moment cent trente-neuf mille membres le remplissait de joie. A nous de continuer son œuvre... R. G.

Charles-L. DELÉTRA, pasteur: *Un pionnier, L.-L. Rochat*. Préface d'Aug. Lemaitre, 1 vol. Agence de la Croix-Bleue, éd. de la Concorde, Lausanne.

Un chapitre important sur les *Applications pratiques* permet à l'auteur d'exposer le mécanisme de notre constitution et les moyens de l'adapter à l'Europe, si l'on en faisait une Confédération d'Etats. Les éloges qui nous sont décernés dans ce livre pourraient nous monter à la tête. Prenez garde ! Parmi les vertus que cet ami étranger nous prête, il en a oublié une qui sera de clé de voûte à tout édifice fédératif ou démocratique : la modestie. Ne la perdons pas !

Que deviendrait, je vous prie, une Fédération où l'un des membres fédéré s'imaginerait être supérieur aux autres, et spécialement apte à diriger l'ensemble ? La condition préalable à la fondation d'une Confédération européenne serait que d'abord chaque Etat se reconnaît modestement imparfait et incapable, par ses seules Jumières, de gouverner le continent. Les Suisses ne devraient pas se croire, en ceci, plus capables que les autres.

Mais arrêtons-nous... ergoter, discourir, prêcher «sa» vérité, n'est-ce pas justement vanitueuse, prétention chez une simple femme chargée d'un simple compte rendu ? Rassurons-nous pourtant : cet ouvrage qui traite avec tant de compétence de si hauts et si graves problèmes, l'auteur l'a «aussi» proposé aux réflexions féminines, puisqu'il l'a dédié à sa mère.

A. W.-G.

## Noël du Soldat

Pour ce cinquième Noël de guerre, pensons à nos soldats. Achetons l'épinglé-souvenir qui, vendue dans toute la Suisse les 11 et 12 décembre, permettra de leur envoyer notre message de solidarité nationale.



aura le courage de tout abandonner pour le suivre, elle lui dit que oui et qu'elle espère avoir des enfants et lui faire un foyer comme celui dont il rêve. A ce moment tout est oublié ; leur amour s'affirme dans un sentiment de paix profonde et de plénitude.

Parmi les personnes qui ont lu ce livre, celles qui s'intéressent à la question du travail féminin se sont demandé avec un peu d'angoisse si l'auteur avait voulu prouver le malfonctionnement des ambitions féminines. Pour répondre à cette question, il faut savoir que le roman qu'on nous donne aujourd'hui en traduction est le troisième d'une trilogie, dont les deux premières parties n'ont pas encore paru dans notre langue. L'auteur y a retracé le drame des aspirations féminines depuis environ un siècle dans une famille hollandaise. Dans cette famille, où les hommes représentaient toujours l'élément conservateur, les femmes avaient au contraire un élément novateur extraordinaire. C'est ainsi que nous suivons à travers deux romans, dont le premier est intitulé : *Les dames Coornwelt*, et le second : *Le calvaire des femmes*, plusieurs générations de femmes, dont quelques-unes sont remarquables. C'est d'abord Keejetje Coornwelt, née en 1814, et devenue la femme du docteur Wijsman. Elle a sacrifié sa vocation à la volonté de son père, Louis Coornwelt. Elle favorise la carrière de sa fille cadette, Elise Wijsman, née en 1842, qui devient médecin et présente le type d'une femme entièrement dévouée à sa carrière. La nièce d'Elise, la fille d'Agathe Wijsman, épouse

de Charles Wisdom, donne le jour à Dorothée Wisdom, qui se mariera avec le docteur Steven Coornwelt, son cousin éloigné. Dorothée est mère de famille, féministe distinguée, convaincue avant tout des nécessités de l'action sociale ; elle exerce une influence heureuse dans le monde et sur ses six enfants, mais elle laisse se détacher d'elle son mari, léger et faible de caractère.

Cette réaction de l'âme masculine, même alors qu'elle est de bonne qualité, devant l'émancipation de la femme, fait en somme le sujet de ce troisième roman de la série. Il ne faut pas chercher dans ce livre les données d'un véritable problème social : c'est un problème psychologique qu'on nous présente, un conflit qui nul ne peut nier et qui repose moins sur les activités pratiques de la femme et de l'homme que sur leur attitude sentimentale et spirituelle à l'égard l'un de l'autre.

Si la question posée par le roman, *Eve et la pomme*, était simplement la question du travail féminin, on pourrait en vouloir à l'auteur d'avoir donné comme type de ce travail une situation brillante mais en somme assez douteuse, celle de collaboratrice du sieur Panatelli. Mais le complexe envisagé dans ce livre va plus profond que les situations sociales, il atteint jusqu'aux pépins cette pomme du paradis, dont éternellement Adam et Eve se disputeront la jouissance et les privilégiés.

*Eve et la pomme*, roman écrit par une féministe, n'est pas un roman féministe. Ce n'est pas non plus un réquisitoire contre le

travail professionnel de la femme mariée. Cet ouvrage comporte un avertissement : « Attention. Danger ! Le problème est plus complexe que nous ne croyons. Chaque cas particulier comporte sa solution... ». Et cette solution n'en est une que nuancée par le respect, l'affection, le dévouement, la compréhension réciproque de l'homme et de la femme.

Marianne GAGNEBIN.

## Les cheminées

Comme sentinelles dispersées,  
Baroque troupeau de cheminées  
Encapuchonnées  
Sur les toitures de nos maisons  
Nous restons.

Telles des femmes asservies,  
Telles des mères agenouillées  
Droites ou penchées,  
Contre les vents de toutes saisons  
Nous tenons.

Que sont les étoiles allumées  
Et le ciel aux fuyantes nuées ?  
Nous, les cheminées,  
Aux tièdes chambres des enfançons  
Nous pensons.

Il leur faut l'air des cieux par bouffées,  
Souffle pur sans trouble ni fumée.  
O charge assumée !

Attentives, nous le recevons  
Et donnons. D. BRIQUET.

## Un Anniversaire

Il y aura exactement vingt ans le 6 décembre que mourrait à Genève, à l'âge de 59 ans seulement, Auguste de Morsier. Notre journal, comme nos causes féminines et féministes, lui doivent trop pour que nous ne rappelions pas ici à cette date sa mémoire et nos souvenirs.

Car s'il existe un mouvement suffragiste suisse et genevois, c'est pour une bonne partie à lui que nous le devons. Sans doute, ce mouvement, qui répondait à des convictions fortement éprouvées par toute la génération de pionnières qui collaboraient avec de Morsier, aurait-il fini par se créer, même sans lui ; mais ce fut lui qui contribua à lui donner l'élan novateur, le courage pour se manifester, sa volonté de vivre et de se continuer. Ce fut lui, en effet, qui, lança en 1907 la première idée de la fondation de notre Association genevoise, lui qui présida en 1909 à la première rencontre des délégués des sept Sociétés suffragistes alors existantes, qui devaient décider de la création de l'Association suisse. Et ce que fut son activité pour nos idées, pour les faire connaître, comprendre, estimer, si ce n'est aimer, et cela en des temps où cette revendication paraissait purement sanglante même à nombre de bons esprits, est considérable : par la parole, la conférence, la discussion, par la brochure, le journal, par son autorité d'homme connu, par ses relations avec le féminisme étranger, par sa compréhension de la nécessité d'éduquer les femmes pour les rendre dignes de la responsabilité qui leur incomberait un jour... il fut véritablement, en Suisse romande surtout, plus que Charles Sécrétan, plus que tous ceux qui, convaincus de la justice de notre cause, se prononcèrent en notre faveur, l'un des fondateurs du féminisme chez nous.

Mais, et il nous appartient ici de le proclamer haut et fort, il fut également un initiateur en premier rang de notre journal. Avec Camille Vidart, qui, comme lui, voyait la nécessité, d'une presse essentiellement consacrée à défendre et à faire connaître nos idées, il vint chercher la jeune, mais déjà enthousiaste rédactrice, pour lui mettre en main — disons plutôt sur le cœur et la cons-

cience, la responsabilité de la création de notre Mouvement. Et il n'a été que de revivre l'an dernier, à l'occasion de notre XXX<sup>e</sup> anniversaire, ces souvenirs et ces impressions pour réaliser tout ce que fit de Morsier pour notre journal à ses débuts, tous les conseils, toutes les informations, toute la documentation qu'il lui fournit, collaborant directement à nos articles, et siégeant dans notre Comité directeur dès sa fondation, et presque jusqu'au moment où la maladie, subite et cruelle, l'obligea à démissionner. Nous toutes qui travaillons, peignons, écrivons, rédigons, luttons pour le succès du Mouvement, nous serions les pires ingrates, si, en cette date d'un anniversaire de mort, nous n'évoquions pas notre reconnaissance.

La cause des femmes, de Morsier la défendit encore en matière de moralité publique, puisque, suivant les traces de sa mère, il présida pendant bien des années aux destinées de la Fédération abolitionniste, luttant dans le canton de Genève notamment contre les maisons de tolérance ; en matière de travail aussi, puisqu'il soutint toujours énergiquement à la Ligue sociale d'acheteurs le sort misérable des travailleuses en atelier et à domicile ; et cela sans parler d'autres domaines, moins spécifiquement féministes, mais dans lesquels s'étendit aussi son étonnante activité : christianisme social, art, paix et Société des Nations... Et tandis que nous écrivons ces lignes, la question vient d'elle-même sur nos lèvres : que dirait-il aujourd'hui de ce que nous avons fait et de ce que nous n'avons pas encore pu obtenir ? de notre carence en matière suffragiste, féministe, sociale ? de nos petits progrès, de nos quelques changements, de nos légers succès ? Sans doute n'est-il pas possible, au milieu de l'époque tourmentée actuelle, de répondre à cette question de façon déterminante. Mais, en nous-mêmes, en évitant cette figure si vivante encore à notre mémoire, nous retrouvons l'encouragement du noble exemple que nous a laissé cet apôtre de la justice pour les femmes, pour les déshérités, pour les peuples, de la justice pour tous.

E. GD.

sager boîteux de Berne et Vevey, le plus ancien de nos almanachs sauf erreur. C'est un ami fidèle de la maison qui, sous le couvert de ses vignettes immuables, nous offre des renseignements nouveaux tout en nous rappelant les dates importantes qui jalonnent les douze mois. Dans ce fascicule 1944, la *Revue de l'année*, en partie consacrée à la marche de la guerre, est d'un vif intérêt.

Autant que nous venons de citer, il faut ajouter *l'Almanach ouvrier* qui joint à la docu-

## Papiers Peints DUMONT 19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE

Pour vos cadeaux de fin d'année,  
UN MEUBLE DE CHEZ  
M. BORNAND  
COURS DE RIVE, 8  
Téléphone 4.98.07

RUEF-CHEVALLIER  
58 RUE DU RHÔNE  
Sacs pour Dame  
élégants, pratiques  
Prix intéressants

Que les fleurs de  
Hirt sont donc belles !  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Pour soigner  
TOUX et MAUX DE GORGE  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & C<sup>ie</sup>  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

Se Consommateur  
soucieux de ses Intérêts  
fait ses achats à la  
**COOPÉRATIVE**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## A GENÈVE

MESDAMES !

Pour votre Coiffure, Permanente, Teinture et Postiche  
confiez-vous à LEUTHOLD, Coiffeur  
7, Conseil-Général GENÈVE  
Téléphone 4.35.98

## BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

## LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

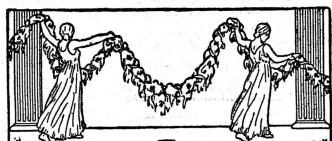
Un BAS inusable  
„Mixte - Cablé“ de

**BALUX**  
5, rue du Commerce

D'intéressantes nouveautés parmi les livres :		
D'ASSAILLY, G.	S. A. Journal d'une conductrice de la section sanitaire automobile . . . . .	Fr. 6.35
HUGUENIN, E.	La femme devant son destin . . . . .	4.75
INKINEN, M.	Mission de la femme . . . . .	4.75
JOLLY, A.	Une Finlandaise dans la tourmente . . . . .	3.10
MARSY, C.	Jeunes filles sous le casque . . . . .	5. --
***	Le monde inconnu. Journal d'une femme médecin. . . . .	4.75
CHRISTENSEN, S.	Nous, les Services complémentaires féminins . . . . .	4.50
	Ich bin eine norwegische Frau. . . . .	9.50

chez NAVILLE & Cie  
Passage des Lions Rue Lévrier Place du Lac

mentation habituelle du calendrier, des jeux d'esprit, des nouvelles, des informations d'ordre économique, politique et social. Soulignons l'opportunité d'un intéressant article de Ch. H. Barbier, *Créons le monde qui intéresse les hommes. L'Almanach ouvrier*, — syndical, coopératif, politique — entre dans sa 23<sup>e</sup> année. Cela signifie qu'il est bien accueilli du public et qu'il est ce qu'il doit être: un ouvrage populaire d'agrément et de renseignements variés. R. G.



## A travers les Sociétés

### Fédération vaudoise des Unions de femmes.

La Conférence des présidentes des Unions de femmes vaudoises a siégé, le 11 novembre, à St-Pierre, sous la présidence de Mme Fr. Fonjallaz (Epesses); elle a liquidé diverses questions administratives, fixé au jeudi 17 février la traditionnelle « Journée des femmes vaudoises », organisée avec l'Association du costume vaudois et

### Petit Courrier de nos Lectrices

Th. E. (Lausanne). — Une de mes jeunes amies vient de me poser la question suivante, à laquelle je pense utile de répondre ici, pour renseigner du même coup d'autres lectrices. Voici ce qu'elle m'écrivait. « J'ai un carnet d'épargne auquel je désirerais ne pas toucher. D'autre part je voudrais faire un achat de 600 francs. Une organisation m'offre cette somme moyennant remboursement de 100 francs chaque mois. Pour ce service, je dois payer un émoulument de 5 %, soit 30 francs. Cette solution est-elle avantageuse ? »

Et lui ai répondu : Si votre carnet d'épargne rapporte 2 ½ % en ce moment, en retirant 600 francs vous perdriez l'intérêt pendant 6 mois, soit Fr. 7.50. Mais en versant sur ce carnet 100 francs par mois, pendant 6 mois, vous retrouverez Fr. 3.75, d'intérêt. Perte, dans ce cas, Fr. 3.75. La seconde solution, vous coûtant 30 francs, est huit fois plus onéreuse.

Toujours plus ébaubie à qui de droit. — Une nouvelle ordonnance fédérale vient de paraître concernant l'emploi des draps militaires. « Les « fils gris-vert pure laine, propres à la fabrication des draps pour l'habillement des officiers et des soldats ne peuvent être employés qu'à « cet usage ». Et plus bas : « Il est interdit d'employer des draps militaires, gris-vert pure laine, à d'autres usages, notamment à la confection d'uniformes pour les services complémentaires féminins ».

Est-ce dire que, comme les petites civiles, les non moins frêles et petites S. C., porteront du 50 % de laine, alors que leurs camarades virils et bien plantés porteront du 100 % ? Pauvres complémentaires féminins, ne seriez-vous donc même pas les égales de vos camarades masculins devant le froid ?

**P. LORETTI S. A.**  
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE  
Encadrements - Dorure - Miroiterie  
Articles pour peintres

**Comestibles - Volailles - Conserves**  
Vins - Liqueurs - Champagne  
R. CRISTIN ... Genève  
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79

**La Pharmacie MARKIEWICZ**

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.  
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

**CANTON DE VAUD**

**Art Rustique suisse**

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.

**H. CUENOUD Pl. St-François, 12<sup>th</sup> (entretois) LAUSANNE**

Les bougies de Noël du Lycéum-Club.

Vu le succès obtenu l'an dernier par les petites bougies bleues et blanches, dont la vente procure une somme appréciable aux enfants grecs affamés, le Comité Central du Lycéum suisse a décidé de mettre en vente cette année également des bougies, rouges et blanches cette fois, en faveur des victimes de la guerre en Suisse. Nul doute que chacune ne veuille saisir cette façon si charmante de venir en aide à tant de misères. Les bougies sont en vente, dans tous les clubs dès le 15 novembre.

**Carnet de la Quinzaine**

Lundi 6 décembre.

**GENEVE : Association pour le Suffrage féminin, 20 h. 30. Foyer Coopératif, 11, Cour de Rive: Exceptionnellement et afin d'éviter une fâcheuse coïncidence, l'Association a renoncé à sa propre séance régulière du 1<sup>er</sup> lundi du mois, et engage chaleureusement ses membres**

à assister à la conférence organisée par l'Association genevoise pour une S. d. N.: *La Suisse, terre d'asile pendant quatre siècles*, par le Dr. Ernest Gloor (Lausanne).

Jeudi 9 décembre:

**GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, dès 19 h.: Souper d'Escalade en toute simplicité: 1 fr. 50. Soupe de la Mère Royaume (apportez pot et cuillière), thé et café en suppléments. Soirée musicale. Prière de retenir ses places d'avance.**

Vendredi 10 décembre.

**LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 15 : Lausanne au XVII<sup>e</sup> siècle, causerie par Mme C. Delhorbe. Entrée libre.**

Mardi 14 décembre.

**GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: 3<sup>e</sup> séance du Groupe d'études: *Problèmes de moralité publique*, par M. Th. de Félice, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale. Discussion.**

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## Liste de conférences organisées en commun par les Associations féminines vaudoises

Le but des organisatrices de ces conférences destinées aux femmes de tous les milieux, et diversement préoccupées, est de donner force et courage à toutes celles qui éprouvent le besoin d'une aide pour fortifier leur résistance physique et morale en ce cinquième hiver de guerre. Souhaitons à cet effet les réponses qu'il méritera.

Mme Hélène Amiet, rue Ste-Beuve, 7, Lausanne: *Jeunesse en danger moral.*

Mme F. M. Auberson, av. Cécil, 1, Lausanne: *La paysanne dans la littérature suisse. — Le rat de ville et le rat des champs, la fable im mortelle.*

Mme Florence Bonnard, av. Secretan, 1, Lausanne: *Jeunesse difficile et délinquante.*

Mme Antoinette Borle, ch. Bonne Espérance, Lausanne:

*Les Unions Chrétiennes de Jeunes Filles au travail dans les pays en guerre. — Loisirs de jeunes filles: camps, maisons de vacances (avec projections). — Pour former la personnalité féminine.*

Mme A. Carrard, av. de Rumine, 50, Lausanne: *Le rôle du budget à l'heure actuelle.*

Mme A. Cordey, Vinzel:

*La femme que la guerre a révélée... — Savoir déblayer son programme journalier les intérêts pour mieux se maintenir en santé.*

Mme L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, Lausanne:

*Sujets juridiques. — L'assurance-maternité est-elle nécessaire?*

Mme Darbre, av. de la Gare, 27, Lausanne:

*Les produits de remplacement.*

Mme Cécile Delhorbe, Valentin, 10, Lausanne:

*Sujets littéraires ou historiques.*

Mme Marg. Evard, Dr ès lettres, St-Sulpice (Vaud):

*L'éducation des caractères. — Préparation maternelle et paternelle des jeunes. — La mère, poète de ses enfants.*

Mme Garnier, av. de la Gare, 25, Lausanne: *Henri Wernery, poète vaudois.*

Mme R. Jolquin, Villarzel (Vaud):

*Ecole du dimanche en famille. — Les tantes et les grand'mères dans la famille paysanne. — Une vaillante de chez nous: Suzanne Orelli.*

Mme Hermann Lang, Avant Poste, 5, Lausanne: *Femmes de savants.*

Mme Mermoz, agente du sou Joséphine Butler, av. Luserna, 12, Genève:

*Notre pain quotidien. — Ce que l'on demande à la femme. — Vie de Joséphine Butler.*

Mme Sylvia Morf, ch. des Osches, 11, Pully: *Collaboration entre infirmiers et bien portants*

Mme H. Parel-Guignard, ch. de Mornex, 9, Lausanne:

*Vers l'harmonie conjugale. — La collaboration avec l'homme au foyer, dans la profession, dans le pays. — La femme et la défense spirituelle du pays.*

Mme Antoinette Quinché, avocate, rue Etraz, 12, Lausanne:

*Le droit au travail de la femme. — La situation légale de la femme dans l'Etat. — Sujets juridiques.*

Mme J. Racine, ch. des Fauconnières, 6, Lausanne:

*Mon ménage aujourd'hui. — Aperçu des principales professions féminines. — Nos jeunes filles devant le choix d'une profession.*

Mme Nora Virieux, ch. de Villard, 4, Lausanne:

*Les problèmes économiques d'après-guerre.*

Mme Berthe Vulliemin, av. de Chailly, 33, Lausanne:

*Comment la femme peut-elle préparer un avenir plus clair?*

N. B. — Prière de s'entendre directement avec les conférencières. Leurs frais de déplacements sont à la charge des associations qui s'adresseront à elles.

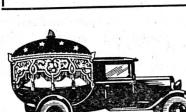
## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser sur téléphone de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

**f**  
MAISON POERT  
failliettaZ SA